

# COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

## SPORT BOULES LYONNAISE

---



### COMPTE RENDU RÉUNION DU 07/07/2006

Étaient présents : Mes. JOHNSON M., LICHTLIN J., PLINET J., Ms FLEURANCEAU F., GIGNAT J., Ms GILLET D., LICHTLIN F., LICHTLIN J.-P., MONTICO A., M RASTAU H.-B.

Étaient excusés : Ms ARISTA M., BROUILLET D., MARTIN R., M PLINET G.

#### **Début de la réunion à 18 Heures 30**

Me Josette PLINET remercie toutes les personnes présentes et nous fait part de l'ordre du jour

#### **Administratif :**

Affaire de Châteauneuf :

Lors du concours du 07 mai 2006 à 17 h 08 une altercation musclée a eu lieu entre Ms GALVAN et BOUVY

Le 14 juin, ces 2 personnes ainsi que M. JEANTIEU (impliqué dans l'affaire) sont passées devant le conseil départemental de 1<sup>ère</sup> instance.

Après avoir entendu ces 3 personnes et délibéré, le dit conseil a prononcé les sentences suivantes :

Ms BOUVY et JEANTIEU : 1 blâme chacun.

M. GALVAN : 2 mois de suspension avec sursis et mise à l'épreuve, et ce pour provocation conflictuelle.

Départemental Quadrettes :

Me PLINET refuse le rapport de M. DELLE CASE ne signalant aucun problème alors que le dimanche après-midi il y a eu quelque chose à la table de marque.

M. LICHTLIN (ayant du géré le dit problème) avait fait parvenir un compte-rendu à la Présidente qui nous en fait lecture.

Catégorisation saison prochaine :

Distribution est faite de la liste (officielle F.F.S.B.) des points de catégorisation Départementale.

Nous sommes en attente de la liste Régionale pour la division Nationale.

Divers :

Me PLINET nous fait part de la dissolution de l'E.S.B. la BOULE CHARENTAISE suite à un courrier de M. Claude BONNIN.

La Région avait octroyé à la Charente l'organisation du Championnat Régional de Tir Jeunes ainsi que l'InterRégional Quadrettes Cadets, or, il s'avère que ces 2 Championnats se sont déroulés ailleurs (sans explications données) **POURQUOI ?**

D.D.J.S. :

Demande nous est faite pour la remise de diplômes ou médailles de la Jeunesse et des Sports à des personnes méritantes.

### **Commissions :**

#### **Trésorerie :**

Nous avons reçu de la part de la F.F.S.B. les subventions suivantes :

250€ actions Jeunes (saison antérieure)  
428,40€ Championnat Quadrettes  
71,40€ Championnat Jeunes (18/23 ans)

La région nous doit les indemnités suivantes :

144€ Vétérans  
110,40€ Doubles  
+ Triple Féminin  
+ Régional A.S. 3 & 4

Nous avons sur le compte 1.831,97€ auxquels il faut retirer :

500€ Indemnités Championnats de France  
608,50€ Cotisations Région

#### **Sportive :**

Championnat des A.S. 3 & 4 :

A.S. VERRIERS Chateaubernard s/champion Régional.

Ms SPECHT (3<sup>ème</sup> division) et VIGIER (4<sup>ème</sup> division) sont finalistes du Régional Simple.

L'équipe BERHELOT est finaliste du Régional Vétérans.

Championnat Mixte :

Les équipes participantes devraient (dans la mesure du possible) peut être se former au sein de leur A.S. ?

Récompenses :

Vers un allègement des remises de Coupes au Congrès Départemental.

Saison 2006/2007 :

La Commission Sportive demande la possibilité du paiement des engagements à l'inscription aux Championnats Départementaux ainsi que la composition exacte des équipes.

### **Arbitrage :**

Ou en sont les diverses demandes de matériel ?

### **Féminines :**

L'équipe GREIL est finaliste Régionale en Triple.

Tournoi Féminin des 14 & 15 octobre à Cognac :

Le 24 juin une brocante a été organisée afin de financer en partie ce tournoi.

Une Tombola est lancée (voir les Féminines qui l'organisent) réserver leur le meilleur accueil.

Il y a déjà des équipes d'inscrites :

Poitou-Charentes	4
Loire-Atlantique	1
Lot	1
Sarthe	1

### **Jeunes :**

Il y auraient 4 Cadets en Charente ?

### **Catégorisation :**

Saison 2005/2006 il y a 218 Licenciés en Charente :

Nationaux	5
3 <sup>ème</sup> Division	40
4 <sup>ème</sup> Division	167
Cadets	4
Benjamins	1
Pupilles	1

### **Vétérans :**

Demande va être faite auprès de S. BARUSSEAU pour le maintien ou non de la date du 7 septembre à l'A.B.I.E.

### **Divers :**

Pour la saison 2006/2007, est ce que nous augmentons la licence de 1€ ?

Fin de la réunion à 22h30